



PLAN NATIONAL 2023-2026 DE LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LES DISCRIMINATIONS Associer tous les acteurs pour faire reculer le fléau des discriminations

La lutte contre le racisme et contre les discriminations est un combat mené depuis des décennies par la CFDT qui met au coeur de son combat syndical l'égalité et la solidarité.

Malgré les lois et les politiques publiques successives pour prévenir et agir contre les discriminations, des millions de citoyens sont encore victimes, à différents moments de leur vie (éducation, emploi, logement, santé, etc.), de discriminations liées aux origines. De nombreuses études l'attestent et la CFDT les constate au quotidien sur les lieux de travail.

Combattre ces discriminations nécessite une mobilisation massive de tous les acteurs.

C'est pourquoi la CFDT accueille positivement le plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine présenté par la Première ministre et la ministre déléguée chargée de l'Égalité, de la Diversité et de l'Égalité des chances.

Elle regrette toutefois que les organisations syndicales n'aient jamais été associées à la conception de ce plan, dont plusieurs mesures

concernent le monde du travail.

La formation des agents publics, la systématisation du testing quant aux discriminations dans l'emploi, la protection et l'accompagnement des victimes : toutes ces mesures seront d'autant plus efficaces qu'elles se mettront en oeuvre par le dialogue social.

Les militant.es et élu.es du personnel CFDT sont déterminés à faire reculer le fléau du racisme, de l'antisémitisme et des discriminations liées à l'origine. Ils le font déjà au quotidien et s'engageront pour faire vivre le plan national 2023-2026.

DÉCLARATION DE LYDIE NICOL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT



Documents

[DÉCLARATION DE LYDIE NICOL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT](#)